



IFACOM
FORMATION & CFA
DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



Pointe à Pitre

60-70 Centre Saint John Perse Quai F. de Lesseps
97110 POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93 06 30



Saint Martin

78-81 Howell Center - Marigot
97150 SAINT MARTIN
Tél.: 05 90 87 30 88



Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur

Code RS5515

PROGRAMME DE FORMATION

*Certification du Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
(enregistrement au RS : JO du 15/12/2021)*

40 Heures

V1.0 – 19.01.2023



DRAC SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 62 -APE : 8559A – courriel : contact_ifacom@orange.fr
Siège social et Centre : 60-70 Centre Saint John Perse - 97110 POINTE A PITRE - Tél. : 05 90 93 06 30
Centre de Saint Martin : 78-81 Centre Howell Center – Marigot – 97150 SAINT MARTIN - Tél : 05.90.87.30.

Certification MATU

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le dispositif de formation préparant à la certification, vous permettra d'accueillir les apprentis/alternants dans les meilleures conditions, de partager votre savoir-faire et d'accompagner leur montée en compétences en les conduisant progressivement vers l'autonomie dans leurs activités tout en assurant le lien avec le centre de formation. Cette certification porte également l'ambition de réduire les décrochages des apprentis/alternants en renforçant leur accompagnement notamment par une meilleure professionnalisation des maîtres d'apprentissage.

La certification est constituée de **9 compétences professionnelles regroupées en 3 domaines de compétences**.

Domaines de compétences	Compétences professionnelles
1. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant	<ol style="list-style-type: none">1. Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise2. Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise3. Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai
2. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle	<ol style="list-style-type: none">4. Suivre le parcours avec le centre de formation5. Organiser le parcours au sein de l'entreprise6. Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage
3. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages	<ol style="list-style-type: none">7. S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage8. Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages9. Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

Perspectives :

Cette certification valorisera votre savoir-faire en matière d'accompagnement, de pédagogie, de communication et d'organisation au sein de votre entreprise. Votre rôle de Maître d'apprentissage/tuteur peut également démontrer vos capacités à évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

VALIDATION

Cette formation est validée par la « Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur » enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RS5515 - code NSF 333)

La certification est constituée de **9 compétences regroupées en 3 domaines de compétences** (voir tableau ci-dessus).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Toute personne amenée à exercer la fonction de tuteur ou maître d'apprentissage

Peuvent se présenter aux sessions d'examen en vue de l'obtention de la certification, les candidats justifiant soit :

- de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat ;
- d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences.



ORGANISATION ET DURÉE

DURÉE : 40 Heures réparties sur 5 à 6 semaines à raison d'une journée de formation/semaine.

La formation se déroulera majoritairement en présentiel. En cas d'empêchement de regroupement au centre (crise sanitaire, intempéries, ...), la formation pourra se dérouler en distanciel.

HORAIRES : de 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00

NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 12 et maximum 18

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous entrez dans les exigences des prérequis et si vous confirmez votre intérêt pour cette formation certifiante, vous pouvez faire acte de candidature pour l'une de nos prochaines sessions en contactant notre service commercial au 0590.93.06.30.

Un conseiller prendra ensuite contact avec vous pour échanger sur votre projet formation. A réception de votre bulletin d'inscription, votre candidature sera enregistrée et réservée jusqu'à confirmation de l'accord de financement. Votre convention de formation vous sera ensuite adressée.

Les délais d'accès à la formation sont à planifier avec l'équipe pédagogique lors du contact avec le conseiller.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Créer les conditions d'une intégration réussie

Module 2 : Construire et accompagner le parcours d'apprentissage

Module 3 : Suivre la progression et évaluer les acquis

Travail individuel en autonomie (4h d'activités à distance asynchrone en autonomie pour la formalisation du « Dossier de présentation du candidat » à la certification)

Accompagnement à la certification (dossier de présentation, présentation orale)

Certification

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés et d'études de cas, utilisation des techniques audiovisuelles, mises en situation professionnelle, échanges d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

► Evaluation des apprentissages au fur et à mesure de la formation via des cas pratiques, mises en situations.

► Evaluation certificative en fin de formation :

L'épreuve de certification est un oral d'une durée de 40 minutes au cours duquel le candidat est questionné par un jury à partir :

- d'un **dossier de présentation** formalisé en amont de la session d'examen et dans lequel le candidat présente les grandes lignes de son parcours professionnel ;
- d'une **présentation** au cours de laquelle le candidat démontre ses capacités à mobiliser des situations professionnelles de sa pratique métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ Financement pris en charge par le budget formation de votre entreprise.
- ▶ Éligibilité du dispositif à votre CPF avec un abondement possible de votre entreprise ou de votre OPCO pour une prise en charge financière jusqu'à 100% de votre parcours de formation.
- ▶ Pour les demandeurs d'emploi, éligibilité du dispositif à votre CPF avec abondement AIF Pôle Emploi pour une prise en charge financière jusqu'à 100% de votre parcours de formation.
- ▶ Financement personnel : Tarif préférentiel fractionné en 3 fois sans frais

LIEU DE LA FORMATION



IFACOM Formation
Centre Saint John Perse
Quai Ferdinand de Lesseps
POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93.06.30
Cell : 06 90 33.35.13

L'accessibilité de chaque site IFACOM Formation est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre : adaptation de la disposition des tables en salle de formation, adaptation du support de cours pour des personnes ayant une déficience visuelle, aménagements à prévoir avec le formateur, ...